

# Quelle éducation pour demain ?

## Réflexion sur le développement durable et l'éducation pour un avenir viable

Jean Robitaille, Marcel Lafleur et Alexandre Archer  
ERE Éducation, Québec (Québec) 1998

La publication du rapport Brundtland *Notre avenir à tous*, en 1987, et la tenue du Sommet de la Terre de Rio en 1992 ont permis de faire connaître à l'échelon planétaire le concept de développement durable, défini comme *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs*<sup>1</sup>. Bien plus que de simplement proposer une réconciliation des points de vue trop souvent opposés des protecteurs de l'environnement et des défenseurs du développement économique, le développement durable vient placer l'être humain au cœur même de la notion de développement. Il tient notamment compte d'un ensemble de préoccupations sociopolitiques telles que l'équité, le partage, la solidarité, la lutte contre la pauvreté, la démilitarisation et la paix.

L'émergence de ce concept interpelle l'ensemble des intervenantes et des intervenants qui, depuis des années, œuvrent en éducation relative à l'environnement, en éducation au développement, à la paix, à la coopération internationale, somme toute, toutes celles et tous ceux qui cherchent à promouvoir l'idéal d'un monde meilleur. Notre expérience de l'intervention auprès des clientèles scolaires et du grand public en général démontre que le concept de développement durable est mal compris et qu'il sème, tant chez les jeunes que chez les adultes, une bonne part de confusion. Qu'est-ce que le développement durable ? D'où émerge ce concept ? Face aux défis actuels de l'environnement et du développement économique et social, le développement durable peut-il éclairer nos actions ? Sa mise en œuvre permet-elle d'espérer un avenir viable ?

Peu d'intervenantes ou d'intervenants sont à ce jour en mesure de définir le développement durable, encore moins d'aborder ce thème d'un point de vue pédagogique. Plusieurs tentent malgré tout de mener une éducation relative à l'environnement dans la perspective d'un développement durable, se heurtant à une série de difficultés faute d'une compréhension suffisante du concept, d'outils pédagogiques adaptés et de moyens concrets de passer à l'action. Éduquer dans la perspective d'un développement durable demande la collaboration de toutes et de tous et fait appel à une vision globale et à long terme du monde au sein duquel nous vivons. Plus qu'un outil de résolution de problèmes environnementaux, l'éducation pour un avenir viable peut être perçue comme un outil de transformation sociale.

Le présent texte, qui s'adresse à toute personne ayant à cœur l'avenir des êtres humains sur cette planète, a pour objectifs de stimuler la réflexion sur le développement durable, d'en favoriser une meilleure compréhension, de mieux définir ce que devrait être l'éducation pour un avenir viable et de présenter divers moyens d'agir. Il propose une réflexion sur le monde actuel, souligne la nécessité d'adopter une vision commune

de l'avenir et présente le consensus international qui se dessine peu à peu autour du concept d'éducation vers un avenir viable. Il en propose une définition, en précise les objectifs et les principaux points d'ancrage. Enfin, il rappelle l'importance de la mise en œuvre des différents chapitres de *l'Agenda 21* dans l'avènement d'un avenir viable.

### **Le monde à travers l'écran de son téléviseur**

« Tous mes cauchemars passent à six heures à la télévision. » Derrière les bulletins d'information dont fait référence Michel Rivard, chanteur populaire du Québec, se cache une triste réalité. Un pétrolier s'échoue sur les côtes vierges de l'Alaska, des inondations font des milliers de victimes au Bangladesh, la planète se réchauffe, les baigneurs ne vont plus sur les plages sans leur crème solaire, des villages entiers sont décimés à coups de machettes en Algérie ou au Rwanda, une centrale nucléaire explose à Tchernobyl, la famine fait rage en Afrique, les prisonniers de la drogue ne se possèdent plus, les droits de l'homme sont bafoués, les banques font des profits faramineux alors que les files s'allongent aux soupes populaires. Que faire ? Zapper sur un « soap » américain qui nous vend du rêve ? Se dire que tout cela ne se passe pas « dans ma cour », fermer la télévision et tout oublier ? Appeler le chef de pupitre et lui suggérer d'avertir les auditeurs que cette émission comporte des scènes de violence et que la supervision des parents est recommandée ?

Que retiennent nos enfants de tout cela ? Et nous, parents, enseignantes et enseignants, conférencières et conférenciers, responsables des programmes éducatifs, de formation au sein des entreprises, de la santé, des services sociaux ou de l'environnement, éducatrices et éducateurs au sein des ONG et des groupes de jeunes, animatrices et animateurs communautaires, décideuses et décideurs, administratrices et administrateurs, élues et élus ou membres des médias, que pensons-nous de tout cela ? Que pouvons-nous faire ?

Il est difficile de demeurer insensible aux bulletins télévisés qui nous rejoignent dans le confort de notre salon. Ils nous atteignent bien souvent dans ce que nous avons de plus viscéral : la peur. Peur qui ne se dirige plus seulement vers soi ou pour soi, mais peur pour autrui et pour les générations futures. Est-ce la peur qui paralyse ou la peur qui pousse à agir ? Cette peur de fin de millénaire peut-elle devenir le moteur d'un engagement moral ? Peut-elle devenir un principe de connaissance ? <sup>2</sup> Faut-il fonder l'action sur la peur ou sur l'espoir ? Faut-il prévenir ou guérir ? Doit-on s'adapter aux bulletins de nouvelles cauchemardesques ou créer l'avenir, notre avenir à tous ?

Convenons d'abord que tous ces « cauchemars » ne sont pas à l'origine des problèmes de ce monde, mais qu'ils sont davantage les *conséquences de façons de penser, de valeurs et de pratiques en cours dans la conduite des affaires sociales, économiques et politiques qui ont engagé le monde sur une voie non viable* <sup>3</sup>. Les crises auxquelles l'humanité fait actuellement face résultent de ces modes de pensée. La crise de l'environnement n'en est qu'une, enchevêtrée parmi les crises du développement, des

valeurs et des systèmes humains. L'humanité vit une *crise écologique et une crise sociale [qui] sont deux aspects d'un seul et même malaise : celui du développement*<sup>4</sup>. Et c'est ce même développement qui est aujourd'hui dicté par le néolibéralisme qui impose désormais les nouvelles « tables de la loi », pour reprendre l'expression de Ricardo Petrella, président du Groupe de Lisbonne (voir tableau 1).

### Tableau 1 :

Les nouvelles tables de la loi : six commandements

1. Mondialisation	Il faut t'adapter à la globalisation actuelle des capitaux, des marchés, des entreprises.
2. Innovation technologique	Tu dois innover sans cesse pour réduire les coûts.
3. Libéralisation	Ouverture totale de tous les marchés. Que le monde devienne un seul marché.
4. Déréglementation	Donne le pouvoir au marché. Pour un État greffier.
5. Privatisation	Élimine toute forme de propriété publique et de services publics. Laisse l'entreprise privée gouverner la société.
6. Compétitivité	Sois le plus fort si tu veux survivre dans la compétition mondiale.

Source : PETRELLA, R. *Le bien commun. Éloge de la solidarité*, Cahiers libres, Éditions Page deux, Quotidien *Le Courrier*, 1997, p. 60.

Ce « nouvel ordre économique mondial », idée dominante en cette fin de millénaire, est présenté par ses défenseurs comme une solution qui permettra de rétablir l'équilibre entre les forces planétaires. Mais il tend plutôt à réduire la valeur des êtres et des choses à leur valeur monétaire et propage l'idée que la richesse matérielle est la mesure ultime de la réussite des êtres humains comme des sociétés. La stratégie consiste à imposer l'« American Way of Life » comme manière unique de vivre à l'échelle de la planète. Or, cela serait tout simplement insoutenable, tant du point de vue social et économique qu'écologique. Les conséquences désastreuses de cette façon de faire se dessinent rapidement. Il s'établit en effet des liens de plus en plus clairs entre, *d'une part, la rapidité avec laquelle l'économie des marchés financiers et des entreprises se mondialise et, d'autre part, la nature explosive de la plupart des problèmes d'ordre social, économique, environnemental et politique qui frappent les pays et les différentes régions du globe*<sup>5</sup>.

Si, pendant un temps, les populations des sociétés occidentales ont été épargnées des contrecoups de la mondialisation en raison des mesures de redistribution de la richesse mises en œuvre dans les belles années de l'État-providence, elles sont aujourd'hui frappées de plein fouet. Le choc est d'autant plus violent que le discours dominant fait

en sorte qu'on accepte comme une fatalité les coupures répétées dans les programmes sociaux, d'éducation et de santé visant à ramener à zéro toutes les dettes nationales. Une question s'impose : à qui doit-on ces milliards de dollars ? De la même manière, on accepte comme un mal nécessaire les politiques de déréglementation et les offensives de privatisation. Ainsi, on nous apprend à croire que le secteur privé est plus apte à gérer le bien commun que le secteur public et qu'en plus, c'est rentable. Mais rentable pour qui ? On légitimise le droit au profit — n'est-ce pas là la raison d'être de l'entreprise privée. On nous fait réaliser que le droit au travail n'est plus acquis — il faut bien mettre les travailleurs à pied si l'on désire demeurer compétitif ! Ces arguments sont repris par les médias qui, *sans pourtant devenir eux-mêmes des « serviteurs des pouvoirs en place », [...] agissent en tant que puissants tam-tams de diffusion généralisée, auprès de l'opinion publique, de l'idéologie de conquête dominante, en la rendant « naturelle », acceptable, voire « sympathique »*<sup>6</sup>.

Pourtant, et alors que la solution aux problèmes rencontrés réside dans le renforcement des principes fondateurs des sociétés modernes que sont la citoyenneté et la solidarité, les mécanismes mis en place par l'économie de marché ont pour conséquence de priver l'être humain de son pouvoir d'action et de le confiner dans un individualisme croissant. *Nous sommes en effet en train de perdre le sens de « être et faire ensemble », le sens du « bien commun ». La priorité a été donnée aux itinéraires individuels (ma formation), aux stratégies de survie individuelles (mon emploi, mon revenu), aux « biens individuels » (ma voiture, mon personal computer) considérés comme l'expression fondamentale et irremplaçable de la liberté*<sup>7</sup>. La conséquence de telles actions est que nos sociétés, fondées sur la recherche et la promotion du bien commun, se délestent aujourd'hui de mécanismes mis en œuvre à force de lutte afin d'assurer un droit de parole réel aux citoyennes et aux citoyens dans la vie de la société, de permettre une redistribution des richesses et de garantir les droits sur la base de la réciprocité entre tous les membres de la société. La démocratie, valeur suprême prônée par les sociétés occidentales, n'est-elle plus que le reflet d'elle-même, un fer de lance pour faire « avaler » aux nations les moins bien nanties la « pilule » de la mondialisation ?

Si nos bulletins télévisés ne font que présenter les conséquences des modes de pensée dominants, ils mettent cependant en évidence l'urgence d'agir. Agir pour conserver et promouvoir le bien commun de l'humanité. Agir afin d'assurer le maintien des processus écologiques qui maintiennent la vie sur Terre. Agir pour favoriser un développement économique et social équitable pour toutes et tous, partout sur notre planète. Agir pour mieux faire comprendre la nature et l'origine des défis à relever. Agir pour redonner à l'être humain un réel pouvoir d'action sur le cours de sa destinée. En s'attardant davantage aux causes plutôt qu'aux symptômes, il apparaît beaucoup plus clairement que l'attrait exercé par le mythe technologique, l'idée du progrès, la croyance en une croissance illimitée et l'illusion du bonheur par la consommation entraînent l'humanité vers un cul-de-sac. En conséquence, le temps est venu, individuellement et

collectivement, de se serrer les coudes et de transformer profondément notre façon de penser et de vivre.

Pour qu'un tel mouvement s'opère, il faut avant tout, comme le suggère la Fondation pour le progrès de l'homme, que tous les membres de la grande famille humaine s'accordent sur un diagnostic de la situation, qu'ils s'entendent sur un ensemble de valeurs universelles, qu'ils définissent des principes qui mènent à l'action, qu'ils identifient des priorités et qu'ils adoptent une stratégie commune. Cela s'avérera possible moyennant une réelle volonté politique d'agir, une réorientation de la science et des technologies au service de l'humanité et un engagement plus que fervent de la société civile et du milieu de l'éducation. Au-delà de la peur, il y a en effet des raisons d'espérer. D'un point de vue politique, le Plan Marshall pour la reconstruction de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale démontre bien que des pays sont prêts à accepter certains renoncements pour atteindre des objectifs communs. L'annonce récente de l'invention d'une cellule combustible, capable de convertir directement en électricité les énergies fossiles sans production de gaz carbonique ni autres polluants, arrive comme une bouffée d'air frais. De même, les nouvelles technologies de communication renforcent la capacité de la société civile à influencer les politiques nationale et internationale. Enfin, l'éducation a démontré en maintes occasions qu'elle pouvait engendrer des changements profonds d'attitude et de comportement chez les générations montantes.

Comme le souligne Ricardo Petrella, *l'histoire des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles a été très éclairante : il n'y a pas d'avenir pour une société sans justice, sans égalité, sans fraternité, bref, sans solidarité. Personne n'arrêtera les êtres humains dans leur quête de l'humanité*<sup>8</sup>. Dans cette perspective, la recherche d'une nouvelle éthique universelle et d'une harmonisation des rapports que les individus et les collectivités entretiennent entre eux et avec leur environnement s'avère essentielle. *C'est cette nécessité qui fait de l'éducation la clef de la création d'un avenir viable*<sup>9</sup>.

### **Définir une vision de l'avenir**

La prise de conscience de l'imbrication des crises, de l'interdépendance planétaire et du cul-de-sac auquel nous mènent les modes de pensée dominants de cette fin de millénaire s'opère graduellement chez de plus en plus de femmes et d'hommes d'horizons différents. Ils se retrouvent aujourd'hui solidaires d'un projet commun : contribuer à l'éducation des jeunes et des moins jeunes et permettre à toutes et à tous, aux plans local, national et international, d'accéder à un véritable développement durable. Le défi qui leur est lancé est de taille, sans doute aussi grand que les problèmes auxquels ils sont confrontés. Mais qui fait le choix d'agir découvre que sa démarche n'est pas isolée. Elle est partagée par un nombre toujours croissant de gens, d'ici et d'ailleurs, qui sensibilisent à leur tour un parent, un frère, une sœur, un ami et bientôt une collectivité tout entière. Ils portent un message d'espoir, dans un monde de plus en plus morose où les occasions de tout laisser tomber et de dire « après nous le

déluge ! » sont souvent plus nombreuses que celles où nous pouvons nous réjouir et voir poindre la lumière à l'horizon. Tous sont convaincus que l'éducation représente un élément capital de toute stratégie visant à assurer un avenir viable. Tous conviennent que tout doit être mis en œuvre pour combattre le fatalisme et l'indifférence. Tous croient au pouvoir de l'engagement individuel et collectif.

Ainsi, à la question « Quelle éducation pour demain ? », il faut d'abord répondre « semer l'espoir ». Voilà une condition essentielle qui permettra à la jeune génération de prendre conscience qu'elle a la possibilité d'agir sur le réel, qu'elle garde en elle les germes du changement. Parce qu'elle est la première génération des sociétés industrialisées à être quasi certaine de posséder moins que celle de ses parents, nous avons le devoir de la guider vers un changement davantage qualitatif que quantitatif, une véritable transformation des relations que l'être humain entretient avec ses semblables et avec l'environnement. Amener les jeunes à poser des gestes concrets, si petits soient-ils, est l'ultime but d'une éducation vers un avenir viable. Les amener à prendre conscience que la somme de leurs petits gestes solidaires dessinera le monde dans lequel ils vivront est la clé de cette éducation. Cela suppose *a priori* que les penseurs et les acteurs de l'éducation prennent conscience de l'état du monde dans lequel nous nous trouvons pour soit l'accepter, soit le refuser. Or, le pire obstacle auquel nous ayons à faire face est bien souvent nous-mêmes. L'être humain jouit d'une capacité d'adaptation absolument phénoménale qui lui a permis de coloniser les moindres recoins de la biosphère. Mais il peut aussi *s'adapter à presque n'importe quoi, même à des conditions qui, inévitablement, détruisent les valeurs mêmes qui ont donné à l'humanité un caractère unique*<sup>10</sup>.

Un exercice des plus révélateurs est proposé à chaque trimestre aux étudiantes et aux étudiants en formation des maîtres de l'enseignement primaire à qui les auteurs de ce document enseignent. Il leur est d'abord demandé de dresser un portrait du monde tel qu'ils l'envisagent dans vingt ans, c'est-à-dire lorsque les jeunes à qui ils enseigneront auront franchi la vingtaine et prendront une place active dans la société. Le portrait n'est guère réjouissant tant en ce qui concerne l'environnement, l'économie, l'emploi, les problèmes sociaux, le clivage entre riches et pauvres et entre pays riches et pays pauvres que pour ce qui a trait à la montée de l'individualisme et de l'intolérance dans la société. Or, ce monde ne correspond absolument pas au type de société qu'ils souhaitent pour l'avenir. Après avoir défini le monde souhaité, ils identifient enfin les connaissances, les habiletés et les valeurs et attitudes qui, selon eux, devraient être développées chez les futurs élèves afin que le monde souhaité puisse devenir réalité. Invariablement surgissent les mêmes types de réponses. Très peu de connaissances même s'ils en reconnaissent l'importance, davantage d'habiletés à développer et énormément d'attitudes et de valeurs à faire éclore. La solidarité, la compassion, la fierté d'agir, l'altruisme, l'ouverture sur le monde, l'amour de la Terre et des rythmes de la nature, l'enrichissement spirituel et culturel, la persévérance, l'éthique, la responsabilité, l'équité, l'engagement, la citoyenneté de même que l'habileté à travailler en équipe, à envisager et expérimenter des solutions, à jongler avec la complexité et

l'incertitude, à transposer des acquis et à créer, autant de valeurs et d'habiletés nécessaires pour faire face à demain qui ne s'apprennent pas comme le « petit catéchisme ». Or, dans les faits, les systèmes d'éducation prônent exactement le contraire. L'enseignement demeure principalement axé sur la transmission de connaissances, par surcroît, rarement remises en question. Tout cela porte à réfléchir !

Or, un nombre croissant d'enseignantes et d'enseignants, sur qui échoit de plus en plus la responsabilité de l'éducation globale des jeunes, sont chaque jour plus conscients des contradictions qu'imposent les systèmes éducatifs. Ceux-ci sont davantage préoccupés de transmettre les connaissances, les façons de faire et les valeurs traditionnelles prévalant dans leur société que de pourvoir aux besoins de demain ou, à tout le moins, de s'assurer que l'avenir sera viable. Dès lors, quelle éducation pour demain ?

### **Vers un nouveau consensus international**

Les principaux rapports et documents stratégiques des dernières décennies traitant de l'avenir du monde ont tous reconnu le rôle clé que devait y jouer l'éducation. L'année 1972 a marqué le coup d'envoi de cette réflexion qui allait remettre en question nombre de certitudes. Le Rapport du Club de Rome, *Halte à la croissance*, a le premier remis en question le mythe de la croissance infinie et généré une série de débats entre les tenants du développement économique et les défenseurs de l'équilibre écologique. Parallèlement, paraissait sous le titre *Apprendre à être*, le rapport d'Edgar Faure<sup>11</sup> à l'UNESCO qui allait jusqu'à remettre en cause les systèmes traditionnels d'éducation dans leur ensemble et définissait les finalités nouvelles qu'assignent à l'éducation la transformation rapide des connaissances et des sociétés, les exigences du développement, les aspirations de l'individu et les impératifs de la compréhension internationale et de la paix. La Conférence des Nations Unies sur le développement humain de Stockholm signalait l'internationalisation des problèmes de dégradation de l'environnement et insistait sur l'importance de trouver une voie mitoyenne alliant les préoccupations de développement et d'environnement. Il s'agit là d'autant d'éléments concourant à l'avènement d'un développement durable et équitable.

C'est en 1987 que le concept de développement durable prendra son véritable envol. La Conférence internationale sur l'éducation environnementale (Tbilissi, URSS, 1977) avait permis, dix ans plus tôt, de définir les buts, objectifs et principes directeurs de l'éducation relative à l'environnement en préconisant une vision intégrée des problématiques liées à l'environnement. Le terme de développement durable allait apparaître pour la première fois à l'échelon international en 1980 alors qu'était publiée la *Stratégie mondiale de la conservation*, stratégie affirmant que la réussite du développement repose tant sur les facteurs sociaux et écologiques qu'économiques. Le *Programme des Nations Unies pour l'environnement* (PNUE) allait par la suite élargir et articuler le concept jusqu'à la publication, en 1987, du Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement intitulé *Notre avenir à tous*, dit

rapport Brundtland. Le concept de développement durable est dès lors devenu une référence incontournable en éducation et dans la société en général. Il a servi d'assise à une multitude de travaux et de conférences dont les plus importantes sont sans doute celles qui ont eu lieu à Rio de Janeiro, en juin 1992, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et du Forum global des ONG. La conférence officielle fut un demi-succès, les pays du Nord, principalement les États-Unis, opposant leur *veto* à des solutions globales qui auraient ébranlé le nouvel ordre économique en place. Malgré cela, un plan d'action d'une importance capitale pour l'avenir de la planète, *l'Agenda 21*, est issu des travaux de Rio. Il constitue le fer de lance des actions et des réflexions entreprises depuis lors. Tous les chapitres de *l'Agenda 21* soulignent la contribution essentielle de l'éducation alors qu'un chapitre entier, le chapitre 36, y est consacré spécifiquement.

Depuis la Conférence de Rio en 1992, un consensus international se dégage des conférences internationales tenues sous l'égide des Nations Unies. Les conférences du Caire sur la population, de Copenhague sur le développement social, de Beijing sur les femmes, d'Istanbul sur les établissements humains de même que le Sommet des Amériques tenu en Bolivie, en 1996, reconnaissent l'importance de réorienter l'éducation dans la perspective du développement durable. La plus importante réflexion sur l'éducation de la dernière décennie, le *Rapport de la Commission mondiale sur l'éducation pour un vingt et unième siècle* ou rapport Delors reconnaît à son tour l'importance de repenser l'ensemble des systèmes éducatifs dans la perspective du développement durable.

L'UNESCO s'est vu confier par la Commission sur le développement durable (CDD), organisation des Nations Unies chargée d'assurer le suivi des recommandations contenues dans *l'Agenda 21*, le mandat de définir les concepts et les principes à la base de l'éducation pour un avenir viable. La nouvelle vision qui se dégage des premières réflexions confirme que l'éducation doit aller au-delà de sa mission traditionnelle pour :

- contribuer à la formation d'une population informée et consciente qui soit en mesure de faire face aux changements qu'implique le développement durable, et ce, dans les divers domaines des activités humaines ;
- assurer la transmission des connaissances, des savoir-faire et des compétences permettant d'orienter les systèmes de production et les modes de consommation dans la perspective d'un développement durable et d'adapter les méthodes de gestion des ressources, de l'agriculture, de l'énergie et de la production industrielle qui en découlent ;
- transmettre les nouvelles valeurs ainsi que les nouveaux comportements et styles de vie permettant l'atteinte du développement durable et, ultimement, des idéaux de démocratie, de sécurité et de paix.<sup>12</sup>



Tout récemment, l'UNESCO publiait un document intitulé *Éduquer pour un avenir viable : une vision transdisciplinaire pour l'action concertée*. Déposé à la Conférence internationale de Thessalonique, Grèce (8-12 décembre 1997) dont le thème était *Environnement et société : éducation et sensibilisation du public*, le document vise à préciser la notion d'éducation pour un avenir viable et les messages essentiels qu'elle vise à transmettre en tenant compte de l'expérience de l'éducation relative à l'environnement ainsi que des considérations concernant la population, la santé, l'économie, le développement social et humain et la paix et la sécurité<sup>13</sup>. Selon l'UNESCO, ce document doit être perçu comme un premier effort pour structurer le concept d'éducation pour un avenir viable, comme la première amorce d'un processus, comme un tremplin pour stimuler la discussion. Soumis à l'examen de la Commission sur le développement durable en avril 1998, le document vise à mobiliser les énergies en vue de passer à l'action aux niveaux international, national et local.

Dans la foulée des travaux de l'UNESCO, la grande famille de la francophonie s'est réunie à Montréal en novembre 1997 dans le cadre du Forum Planète'ERE portant sur l'éducation relative à l'environnement dans la perspective d'un développement durable. La *Déclaration de Montréal*, issue des travaux du forum, propose une stratégie d'action commune et partage les mêmes préoccupations que l'UNESCO en matière d'éducation pour un avenir viable.

Un consensus international se crée donc autour du concept d'éducation pour un avenir viable. L'éducation doit aujourd'hui être redéfinie de façon à préparer les populations à faire face à demain et à s'adapter aux changements qu'impose un monde en pleine mutation. Tous les domaines de la vie sont concernés et, ultimement, la quête du bonheur, du bien-être et de la qualité de vie. La perspective du développement durable doit dorénavant s'inscrire comme une finalité de l'éducation et être abordée à travers l'ensemble des programmes scolaires, à tous les échelons curriculaires. L'éducation pour un avenir viable doit aussi faire sa niche en dehors du cadre scolaire, rejoindre les gens tout au long de leur vie, dans leur milieu de travail, de loisir, par le biais des médias.

Le présent document se veut une contribution à l'évolution du concept d'éducation pour un avenir viable. Tout comme l'avenir, ce concept reste à construire.

Le *Rapport de la Commission mondiale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle* (rapport Delors, UNESCO, 1996) a reconnu l'importance de repenser l'ensemble des systèmes éducatifs dans la perspective d'un avenir viable : *au-delà de la croissance économique et en vue du développement durable ; de l'appartenance sociale à la participation démocratique ; de la communauté de base à la société mondiale*<sup>14</sup>. Le Rapport met de l'avant, entre autres, le concept de société éducative, soit une éducation tout au long de la vie qui, *au-delà des nécessaires adaptations liées aux mutations de la vie professionnelle, doit être une construction continue de la personne humaine, de son savoir et de ses aptitudes, mais aussi de sa faculté de jugement et*

*d'action. Elle doit lui permettre de prendre conscience d'elle-même et de son environnement et l'inviter à jouer son rôle social dans le travail et dans la Cité<sup>15</sup>. Selon la Commission, l'éducation doit contribuer à réduire les principales tensions (voir tableau 2) qui sont à la base des trois principaux problèmes de cette fin de siècle : crise de l'environnement et du développement, multiplication des conflits explosant entre nations, entre groupes ethniques ou à propos d'inégalités accumulées sur les plans économique et social, incapacité relative à vivre ensemble, de façon solidaire, dans nos communautés naturelles d'appartenance : le voisinage, le village, la ville, la région, la nation, la planète.*

**Tableau 2 :**

Tensions à surmonter au cœur de la problématique du XXI<sup>e</sup> siècle

Entre le local et le global	Comment peut-on devenir peu à peu citoyen du monde sans perdre ses racines et tout en participant activement à la vie de sa collectivité et de sa nation ?
Entre l'universel et le singulier	Comment permettre à chacun de se développer selon le caractère unique de sa personne, sa vocation à choisir son destin et à réaliser toutes ses potentialités, tout en préservant la richesse de ses traditions et de sa propre culture dans un contexte où la mondialisation de la culture se réalise progressivement avec ses promesses et ses risques ?
Entre tradition et modernité	Comment s'adapter sans renier les traditions de sa société, construire son autonomie en tenant compte de sa liberté et de celle de l'autre et maîtriser le progrès technologique et scientifique sans que celui-ci ne devienne une panacée ? Entre le long terme et le court terme. Comment, dans un contexte où l'éphémère et l'instantané font loi et où le trop-plein d'informations et d'émotions sans lendemain ramène sans cesse à une concentration sur les problèmes immédiats, aborder les nombreux problèmes rencontrés qui nécessitent une stratégie patiente, concertée et négociée ?
Entre la compétition et l'égalité des chances	Dans le contexte où la contrainte de la compétition fait oublier à beaucoup de responsables la mission qui consiste à donner à chaque être humain les moyens de saisir toutes les chances, comment reprendre et réactualiser le concept d'éducation tout au long de la vie, de façon à concilier la compétition qui stimule, la coopération qui renforce et la solidarité qui unit ?
Entre le spirituel et le matériel	Dans un contexte où l'idée que le bonheur passe par la consommation est de plus en plus véhiculée, comment susciter chez chacun, selon ses traditions et ses convictions, dans le plein respect du pluralisme, cette élévation de la pensée et de l'esprit jusqu'à une éthique universelle et à un certain dépassement de soi-même ?

Source : COMMISSION MONDIALE SUR L'ÉDUCATION POUR LE XXI<sup>e</sup> SIÈCLE. *L'éducation, un trésor est caché dedans*, UNESCO, 1996, 310 p.iv.

Pour permettre à la communauté humaine de surmonter ces crises et ces tensions et pour faire en sorte que demain soit, la Commission identifie quatre principes éducatifs (voir tableau 3) permettant à chaque individu de s'accomplir en tirant le meilleur parti de toutes ses capacités. Ces principes devraient jalonner l'éducation pour un avenir viable. Aux trois piliers traditionnels de l'éducation qui consistent à apprendre à connaître, à apprendre à faire et à apprendre à être, la Commission ajoute un nouveau principe, celui d'apprendre à vivre ensemble. La mise en œuvre des trois premiers principes concourt à l'atteinte du petit dernier.

**Tableau 3 :**

Les quatre principes éducatifs d'une éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle

Apprendre à connaître Savoir : connaître les enjeux	Concilier une culture générale suffisamment étendue avec la possibilité de travailler en profondeur un petit nombre de matières. Cette culture générale constitue, en quelque sorte, le passeport pour une éducation permanente, dans la mesure où elle donne le goût, mais aussi les bases pour apprendre tout au long de sa vie.
Apprendre à faire Savoir-faire : développer des habiletés d'action Savoir pour faire : connaître des stratégies d'action	Il convient plus largement d'acquérir une compétence qui rende apte à faire face à de nombreuses situations, dont certaines sont imprévisibles, qui facilitent le travail en équipe, dimension actuellement trop négligée dans les méthodes d'enseignement.
Apprendre à être Savoir-être : développer sa personnalité	Le XXI <sup>e</sup> siècle exigera de tous une plus grande capacité d'autonomie et de jugement qui va avec le renforcement de la responsabilité personnelle dans la réalisation du destin collectif.
Apprendre à vivre ensemble	Il s'agit d'apprendre à vivre ensemble en développant la connaissance des autres, de leur histoire, de leurs traditions et de leur spiritualité. Et, à partir de là, de créer un esprit nouveau qui, grâce précisément à cette perception de nos interdépendances croissantes, à une analyse partagée des risques et des défis de l'avenir, pousse à la réalisation de projets communs ou bien à une gestion intelligente et paisible des inévitables conflits.

Source : COMMISSION MONDIALE SUR L'ÉDUCATION POUR LE XXI<sup>e</sup> SIÈCLE. *L'éducation, un trésor est caché dedans*, UNESCO, 1996, 310 p.8.

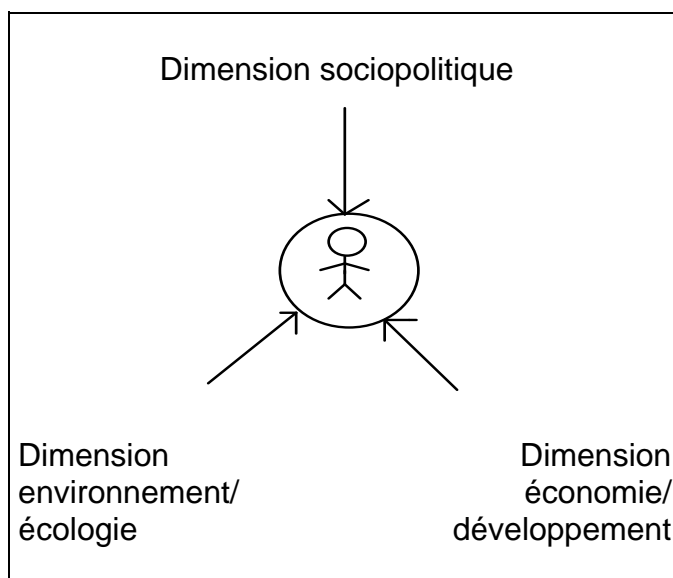
### Définir l'éducation pour un avenir viable

- *La promotion d'un développement durable, dont on reconnaît de plus en plus combien il est étroitement lié à la démocratie et à la paix, est un défi décisif de notre temps ; l'éducation sous toutes ses formes est le moyen indispensable de le relever avec succès*<sup>16</sup>. Federico Mayor

L'éducation pour un avenir viable devrait viser l'harmonisation des relations qu'entretient l'être humain avec son environnement et avec ses semblables, tant d'un point de vue local que global. Ce type d'éducation fait cependant face à une difficulté de taille : la confusion qui règne autour du concept même de développement durable. Dans de telles circonstances, il est essentiel, avant de définir l'éducation pour un avenir viable de revenir aux fondements mêmes du développement durable et de voir comment celui-ci s'est forgé au fil des temps.

D'un point de vue pédagogique, il est important de resituer l'être humain au cœur même du développement (voir figure 1).

**Figure 1** : Dynamique des relations Personne-Société-Environnement



Individuellement et collectivement, il a cherché de tout temps et dans tous les milieux à répondre à ses besoins fondamentaux en puisant à même les ressources de son milieu ce qui s'avérait essentiel à sa survie, puis à sa qualité de vie (dimension environnement/écologie). Parallèlement, il a mis en œuvre divers moyens d'exploiter

ces ressources, inventé des mécanismes permettant de les échanger et d'assurer le développement de sa société d'appartenance (dimension économie/développement). Il a ensuite cherché à instaurer des mécanismes permettant la répartition des fruits de l'exploitation des ressources au sein de sa société (dimension sociopolitique).

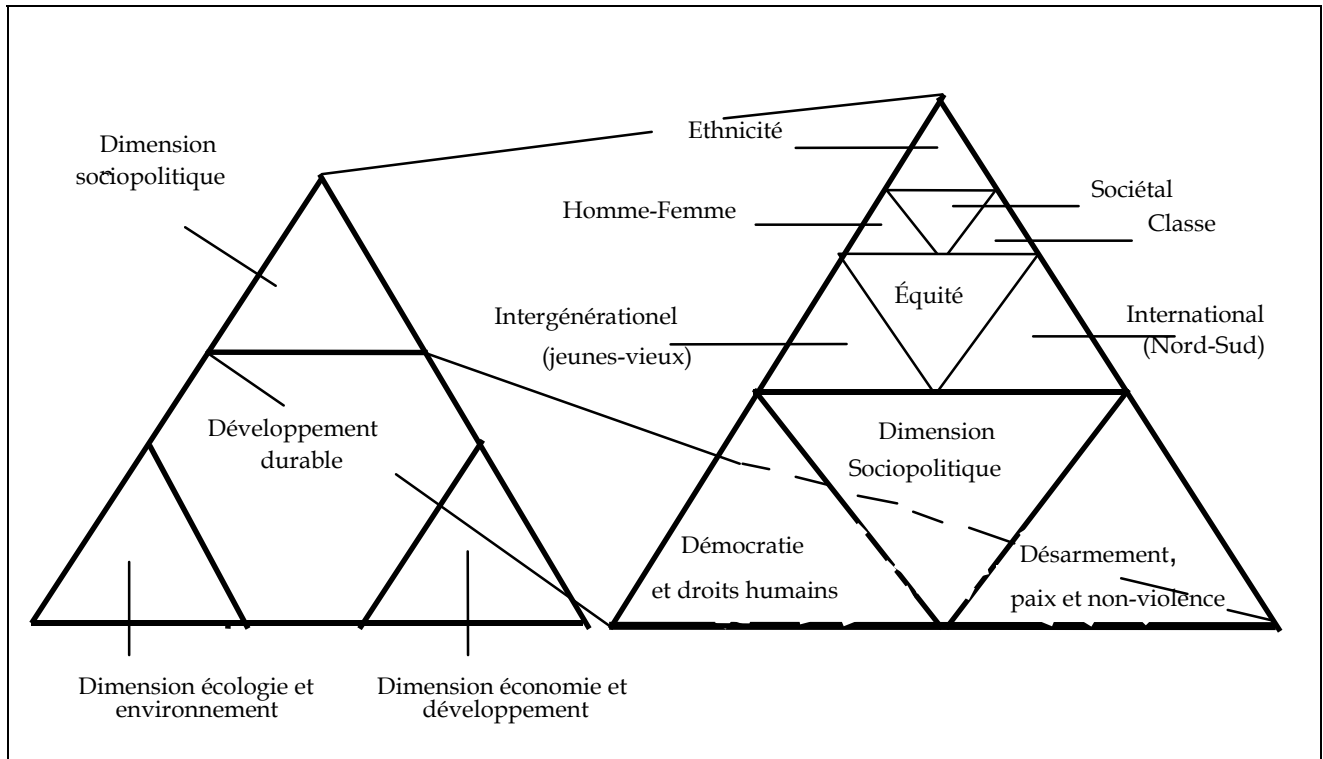
L'avènement des sociétés agricoles et la concentration du pouvoir et des richesses dans les mains d'un nombre restreint d'individus ont contribué à perturber l'harmonie relative des relations que l'être humain entretenait au centre de ces trois dimensions. Aussi longtemps que la planète a disposé de suffisamment de ressources pour répondre aux besoins d'une population mondiale croissante et satisfait l'appétit insatiable du développement économique, personne, exception faite de quelques humanistes et des exclus du système, n'a cherché à rétablir l'équilibre rompu. Le monde actuel, bâti sous l'impulsion de l'économie dominante pour qui l'environnement n'a eu de valeur que s'il se capitalisait, commence à peine à réaliser qu'un type de développement dont les fruits sont concentrés dans les mains de moins du quart de la population mondiale ne saurait être viable. Cette prise de conscience appelle à l'évidence : *il est illusoire de penser que le monde des pauvres tiendra encore un siècle dans les contradictions qui seront les siennes à mesure que le milieu biophysique continuera de se détériorer et que les écarts s'accroîtront entre les pays riches et les pays pauvres*<sup>17</sup>.

Ce n'est qu'avec l'apparition du concept de développement durable, défini comme *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs*<sup>18</sup>, qu'il devenait enfin possible d'espérer une harmonisation des rapports personne-société-environnement. Malheureusement, le concept n'a pas été compris dans toutes ses dimensions, principalement par les décideurs. Si la réconciliation entre les composantes environnement et économie se fait progressivement, la dimension sociopolitique demeure quasi absente du discours. Assurer un équilibre entre les trois dimensions du développement durable s'avère essentiel. En effet, pour certains, le concept a été récupéré au point où *les administrateurs s'occupent du « développement », les agences de publicité du « durable »*<sup>19</sup>. Or, cette conception du développement durable peut laisser libre cours aux pires interprétations. Ainsi, le développement de l'un des pôles au détriment des autres entraîne un déséquilibre pouvant mener à divers types de tensions (environnementale, politique, économique, etc.). Des approches extrémistes, bien qu'elles aient l'avantage de bien polariser les débats et de stimuler la recherche de solutions, ne permettent pas d'assurer un avenir viable. L'écologie profonde ou le capitalisme sauvage, pas plus que des régimes fondés sur l'iniquité sociopolitique ne peuvent conduire à un avenir viable.

Mais quels sont les éléments de la dimension sociopolitique qui devraient être pris en compte ? Le modèle proposé par Jean-Guy Vaillancourt (voir figure 2) permet de mieux visualiser ces éléments. Il illustre bien la nécessaire prise en compte de la dimension sociopolitique et permet au concept de développement durable de retrouver sa juste

valeur en y intégrant les autres enjeux fondamentaux que représentent la démocratie et les droits humains, le désarmement, la paix et la non-violence de même que le principe d'équité considéré d'un point de vue international (rapports Nord-Sud), intergénérationnel (jeunes-vieux) et sociétal (lutte des classes, rapport homme-femme, ethnicité).

**Figure 2** : Modèle de développement durable



Source : VAILLANCOURT, J.-G. (1995)

L'éducation pour un avenir viable devrait donc, comme le suggèrent les figures 1 et 2, avoir pour finalités :

- la satisfaction des besoins fondamentaux des êtres humains de l'ensemble de la planète ;
- l'harmonisation des relations qu'entretient l'être humain avec :
  1. la dimension écologique et environnementale,
  2. la dimension économique et développementale,
  3. la dimension sociopolitique ;
- le développement d'une pensée critique à l'égard des modes de développement.

Elle devrait viser le renforcement des principes fondateurs des sociétés modernes que sont la citoyenneté et la solidarité et tout mettre en œuvre afin de garantir la sécurité

d'existence et la garantie des droits sur la base du respect de la réciprocité entre tous les membres de la communauté humaine. Elle devrait placer au-dessus des privilèges individuels le maintien de l'ensemble des biens communs de l'humanité que constituent les ressources de la biosphère ainsi que les mécanismes et les institutions en permettant une juste redistribution. Elle devrait enfin s'inspirer de principes universels tels que ceux proposés dans la foulée du rapport Brundtland par le Groupe de Vézelay et la Fondation pour le progrès de l'homme (voir tableau 4).

Ce nouveau type d'éducation demande donc que soient intégrées aux enjeux environnementaux, selon une approche globale et interdisciplinaire, les dimensions sociopolitique et économie/développement. Les principes éducatifs d'une éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle ajoutent une perspective nouvelle à cette nouvelle éducation en pleine émergence. L'éducation pour un avenir viable pourrait dès lors être définie comme :

- *un processus permanent d'apprentissage qui concourt à la formation de citoyennes et de citoyens ayant acquis les savoirs, savoir-être, savoir-faire et savoir-vivre-ensemble leur permettant de s'engager dans des actions individuelles et collectives, fondées sur les principes d'interdépendance et de solidarité, qui favorisent l'harmonisation des relations « personne-société-environnement » et l'avènement de sociétés écologiquement viables, sociopolitiquement équitables et économiquement justes, ici et ailleurs, maintenant et pour les générations futures.*

#### **Tableau 4 :**

Principes directeurs pour un avenir viable

Le principe de sauvegarde	Respect des équilibres écologiques.
Le principe d'humanité	Réponse aux besoins fondamentaux, équité, solidarité, respect.
Le principe de responsabilité	Responsabilité individuelle et collective dans l'harmonie des sociétés et des êtres humains entre eux et avec leur milieu.
Le principe de modération	Apprendre la frugalité.
Le principe de prudence	Maîtrise des risques présents et futurs.
Le principe de diversité	Reconnaissance de la diversité des cultures et de l'expérience humaine.
Le principe de citoyenneté	Citoyen de la Terre.

Source : GROUPE VÉZELAY et la FONDATION POUR LE PROGRÈS DE L'HOMME.

## **Contribution de l'éducation relative à l'environnement et des autres mouvements éducatifs**

L'éducation relative à l'environnement devrait constituer un élément central de ce nouveau type d'éducation. Riche de plus de 25 années d'expérimentation au niveau international, l'éducation relative à l'environnement n'a cessé de viser des objectifs et des résultats qui convergent avec ceux de la viabilité. Dès 1977, la Conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement de Tbilissi proposait diverses recommandations dont l'essentiel fut reconduit à la Conférence de Rio en 1992 :

- « L'objectif fondamental de l'éducation relative à l'environnement est d'amener les individus et les collectivités à saisir la complexité de l'environnement, tant naturel que créé par l'homme — complexité qui tient à l'interaction de ses aspects biologiques, physiques, sociaux, économiques et culturels — ainsi qu'à acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la prévention et à la solution des problèmes de l'environnement et à la gestion de la qualité de l'environnement. »
- « Un autre objectif fondamental de l'éducation relative à l'environnement est de mettre en lumière les interdépendances économiques, politiques et écologiques du monde moderne, dans lequel les comportements de divers pays peuvent avoir des conséquences de portée internationale. Dans cette perspective, l'éducation relative à l'environnement devrait contribuer à faire naître un esprit de responsabilité et de solidarité entre les pays et les régions... »
- « Il conviendrait d'accorder une attention particulière à la compréhension des relations complexes qui existent entre le développement des relations socio-économiques et l'amélioration de l'environnement. »<sup>20</sup>

Or, l'éducation relative à l'environnement n'est pas le seul mouvement qui ait son mot à dire dans la nécessaire réorientation de l'éducation. L'éducation pour un avenir viable est un forum libre qui accueille toutes les autres disciplines ayant à cœur l'avenir de l'humanité. L'heure n'est plus aux guerres de clochers mais à l'harmonisation des efforts.

L'éducation pour un avenir viable devrait s'inspirer des approches et des pratiques éducatives développées tant en éducation au développement, à la paix, aux droits humains, aux relations interculturelles qu'à l'éducation à la population, à la compréhension internationale et à l'environnement. En ce sens, elle demande à tous les acteurs impliqués qu'ils interviennent au niveau local, national ou international, de se reconnaître dans cette vision commune du développement durable et de considérer l'apport potentiel des approches qu'ils préconisent à l'objectif commun du développement durable. L'objectif commun, l'avènement d'un avenir viable, doit dorénavant constituer l'élément intégrateur autour duquel convergent ces différentes



approches. Aux différences, il faut substituer les convergences et les complémentarités, faire en sorte de valoriser ces approches et de favoriser la synergie, la collaboration et la coopération entre les acteurs. C'est en conjuguant nos efforts autour du concept d'éducation pour un avenir viable qu'il sera possible de relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

De nombreuses approches éducatives traitent, de différentes façons, de l'un ou l'autre des pôles présentés dans le modèle de développement durable exposé précédemment. Elles traitent principalement de six dimensions soit :

- les dimensions associées aux préoccupations environnementales et écologiques ;
- les dimensions associées aux préoccupations sociales et politiques ;
- les dimensions associées aux préoccupations liées à l'économie et au développement ;
- les dimensions associées aux préoccupations à la fois environnementale et écologique, sociopolitique et/ou développementale et économique ;
- les dimensions intégratrices ;
- les dimensions intégratrices dans une perspective internationale.

L'ensemble de ces approches devraient en conséquence inscrire leurs actions dans la perspective du développement durable, en somme contribuer à l'éducation pour un avenir viable (voir annexe 1).

### **Définir les objectifs d'une éducation pour un avenir viable**

Bien nombreux sont les problèmes qui secouent notre bonne vieille boule bleue. Hier encore, ils nous paraissaient bien lointains. Aujourd'hui, ils frappent à nos portes. Indésirables visiteurs, ils affluent de partout. Que faire ? Les ignorer et jouer à l'autruche ? Les inviter à passer au salon en se disant « on en a vu bien d'autres » ? Ou voir en eux des messagers qui nous font prendre conscience que la Terre ne tourne plus aussi rond qu'avant et qu'il faudrait bien faire quelque chose ?

Notre bonne vieille Terre est donc en crise. Pour les vieux Chinois, crise signifie « opportunité dangereuse », en d'autres mots, une occasion de regarder la réalité droit dans les yeux, d'identifier et d'opérer les changements nécessaires, et d'évoluer. Dans les circonstances, rien ne servirait de céder au catastrophisme facile et de penser que l'apocalypse est pour bientôt. De même, il serait inutile de prêter une oreille trop attentive aux sirènes passésistes pour qui la solution aux problèmes est d'administrer au malade les seuls remèdes connus, mais à forte dose. Notre avenir est devant nous quoi qu'il arrive et quoi que nous en pensions.

Aussi en crise, les systèmes d'éducation ont une opportunité d'évoluer. Plus que jamais, ils ont pour mission, non seulement de transmettre les valeurs en cours et de répondre aux besoins de la société, mais surtout de contribuer à ce qu'il y ait un avenir

viaable. Le chemin pour y parvenir n'est cependant pas tracé d'avance. Quels sont les thèmes que devrait aborder l'éducation pour un avenir viable ?

Ceux-ci pourraient être définis, comme le propose l'UNESCO, à partir des enjeux identifiés dans *l'Agenda 21* et du contenu des grandes conventions internationales qui ont vu le jour, principalement depuis 1992, année du Sommet de la Terre. En effet, il s'est tenu un peu partout sur la planète une série de rendez-vous qui pourrait bien, à terme, changer le cours des choses. Rappelons qu'en 1992, la communauté mondiale s'est réunie à Rio de Janeiro pour jeter les bases d'un vaste chantier planétaire : *l'Agenda 21*. Ce plan d'action indiquait la route à suivre pour assurer un avenir viable. L'éducation constitue l'un des éléments majeurs des quarante chapitres qui le composent et un chapitre entier, le chapitre 36, y est même spécifiquement consacré. Ces quarante chapitres sont autant de défis à relever, autant de thèmes interreliés pouvant constituer les thèmes propres à l'éducation pour un avenir viable.

Les chapitres 1 et 23 de *l'Agenda 21* affirment la coopération qu'il faudra mettre en œuvre au niveau international et la nécessaire implication de tous les secteurs de la société.

- Chapitre 1 (Préambule à Action 21) : Aucune nation ne peut assurer son avenir à elle seule. En formant un vaste partenariat mondial, tous les pays pourront se donner un avenir plus sûr et plus prospère en affrontant ensemble les problèmes de l'environnement et du développement.
- Chapitre 23 (Préambule) : Le développement durable relève d'abord de la compétence des gouvernements, mais l'engagement et la participation de tous les secteurs de la société sont indispensables à la réalisation des objectifs, politiques et mécanismes, dont les gouvernements ont convenu au Sommet de la Terre<sup>21</sup>.

Les autres chapitres de *l'Agenda 21* peuvent être regroupés selon les trois principales dimensions du développement durable :

- Les contenus propres à la dimension écologique et environnementale peuvent être définis en tenant compte des douze chapitres de *l'Agenda 21* traitant directement de la conservation et de la gestion des ressources. L'expérience développée en éducation relative à l'environnement devient ici des plus précieuses.
- Ceux propres à la dimension économie et développement peuvent être définis à partir des dix-sept chapitres qui y sont rattachés.
- Enfin, huit chapitres peuvent inspirer directement les thèmes liés à la dimension sociopolitique. Les autres enjeux fondamentaux que représentent la démocratie et les droits humains, le désarmement, la paix et la non-violence de même que le principe d'équité considéré d'un point de vue international (rapports Nord-Sud), intergénérationnel (jeunes-vieux) et sociétal (lutte des classes, rapport homme-femme, ethnicité) complètent les objets d'études propres à cette dimension.

L'annexe 2 résume les principales thématiques de l'éducation pour un avenir viable en regard de *l'Agenda 21* et du modèle de développement durable de Jean-Guy Vaillancourt. Un bref résumé de chacun des chapitres est présenté en annexe 3.

### **Note des auteurs :**

Nous retenons l'expression éducation pour un avenir viable plutôt qu'éducation pour le développement durable même si, dans les faits, ces expressions décrivent une seule et même réalité. Ce choix s'explique en raison de l'ambiguïté qui entoure le concept de développement durable, celui-ci ayant été utilisé à toutes les sauces. Le concept d'éducation pour un avenir viable fait directement référence à la définition présentée dans ce texte et évite ainsi que ce type d'éducation soit confondu avec un type d'éducation dont les objectifs viseraient la seule poursuite du développement économique dans le respect de l'environnement.

De la même façon, nous préférons le terme éducation pour un avenir viable à celui d'éducation relative à l'environnement même si les défenseurs de ce concept considèrent que ses buts, objectifs et principes directeurs convergent en tout point avec ceux de l'éducation pour un avenir viable. Le concept d'éducation relative à l'environnement, tel que perçu par la grande majorité, se limite à l'environnement naturel. De plus, le terme est plus ou moins bien accepté dans de nombreux pays du Sud parce qu'il ne leur semble pas prendre en considération des thèmes prioritaires tels que la paix, le développement social et la lutte contre la pauvreté.

### **Bibliographie**

1. Commission mondiale sur l'environnement et le développement. *Notre avenir à tous*, Éditions du Fleuve/Les Publications du Québec, Montréal, 1988, p. 51.
2. Luc Ferry. *Le nouvel ordre écologique : l'arbre, l'animal et l'homme*. Paris, Grasset, 1992, p.169.
3. UNESCO. *Éduquer pour un avenir viable : une vision transdisciplinaire pour l'action concertée*. Conférence internationale de Thessalonique, 8-12 décembre 1997, p. 9.
4. André Beauchamp. *Introduction à l'éthique de l'environnement*, Éditions Paulines, Montréal, 1993, p. 28.
5. Groupe de Lisbonne. *Limites à la compétitivité. Vers un nouveau contrat mondial*. Les Éditions du Boréal, Montréal, 1995, p. 21.
6. Ricardo Petrella. *Le bien commun. Éloge de la solidarité*. Cahiers libres, Éditions Page deux, Quotidien *Le Courrier*. 1997, p. 69.

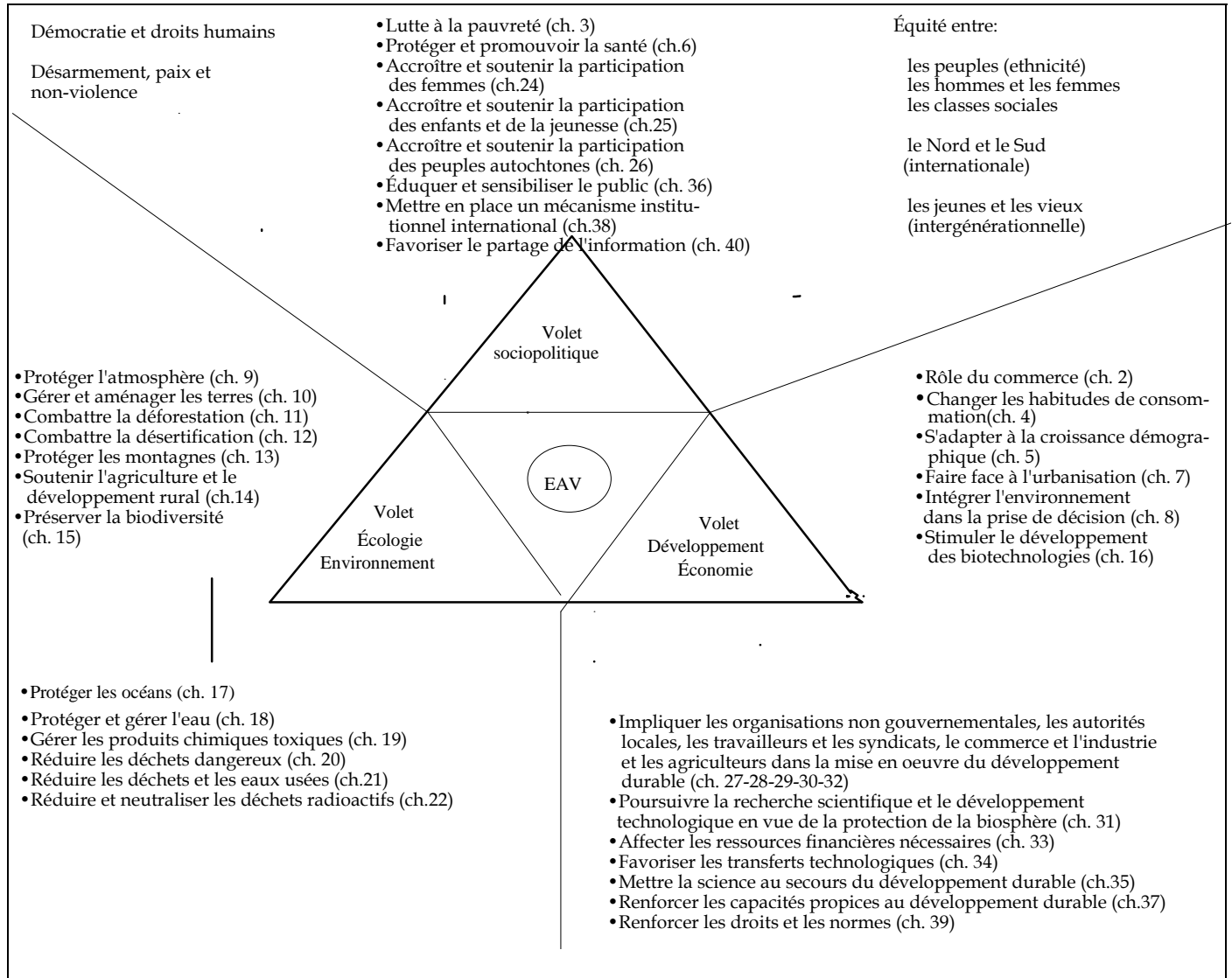
7. Ricardo Petrella, *op. cit.*, p. 13.
8. Ricardo Petrella, *op. cit.*, p. 117.
9. UNESCO, *op. cit.*, p. 9.
10. Yvan L. Head. *Un programme mondial de recherche, une perspective Sud-Nord*, Centre de recherche pour le développement international, Ottawa, 1990, p. 3.
11. Edgar Faure et autres. *Apprendre à être*, Rapport de la Commission internationale sur le développement de l'enseignement, Paris, UNESCO, 1972.
12. C. Hopkins, J. Damlamian et G. Lopez Espina. *Evolving towards education for sustainable development : an international perspective*, Nature & Resources, vol. 32, no 3, 1996, p. 3 (traduction libre).
13. UNESCO. *Éduquer pour un avenir viable : une vision transdisciplinaire pour l'action concertée*, Conférence internationale de Thessaloniki, 8-12 décembre 1997, p. 6.
14. Commission mondiale sur l'éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle. *L'éducation, un trésor est caché dedans*, UNESCO, 1996, 310 p.iv.
15. Commission mondiale sur l'éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle, *op. cit.*, p. 6.
16. UNESCO, *op. cit.*, p. 3.
17. André Beauchamp, *op. cit.*, p. 94-95.
18. Commission mondiale sur l'environnement et le développement. *Notre avenir à tous*, Éditions du Fleuve/Les Publications du Québec, Montréal, 1988, p. 51.
19. Serge Mongeau. *L'écosophie ou la sagesse de la nature*, Les Éditions Écosociété, Montréal, 1994, p. 110.
20. Commission mondiale sur l'éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle, *op. cit.*, p. 8.
21. UNESCO, *op. cit.*, p. 32.

## Annexe 1 : Contribution des différentes approches éducatives à l'éducation pour un avenir viable

A) Dimensions associées aux préoccupations environnementales et écologiques	1. Éducation à l'écologie 2. Éducation à la conservation 3. Éducation plein air 4. Éducation plein air/environnement 5. Éducation au milieu naturel
B) Dimensions associées aux préoccupations sociales et politiques	6. Éducation interculturelle 7. Éducation à la paix 8. Éducation aux droits humains 9. Éducation civique 10. Éducation à la démocratie 11. Éducation politique 12. Éducation morale
C) Dimensions associées aux préoccupations liées à l'économie et au développement	13. Éducation au développement 14. Éducation économique 15. Éducation à la coopération
D) Dimensions associées aux préoccupations à la fois environnementales et sociopolitiques et/ou développementales et économiques	16. Éducation relative à l'environnement 17. Éducation mésologique 18. Éducation à la Terre (Earth Education) 19. Éducation science-technique-société 20. Éducation pour le développement durable
E) Dimensions intégratrices	21. Éducation globale 22. Éducation holistique 23. Éducation à la compréhension internationale
F) Dimensions intégratrices centrées sur une perspective internationale	24. Éducation dans une perspective mondiale 25. Éducation dans une perspective planétaire
EAV : Éducation pour un avenir viable	

Source : ADAPTÉ DE SAUVÉ (1995) ET VAILLANCOURT (1995)

**Annexe 2 : Répartition des chapitres de l'Agenda 21 en fonction des dimensions du développement durable** (les dimensions sociopolitiques qui ne font pas référence à des chapitres de l'Agenda 21 sont tirées de Vaillancourt, 1995)



### **Annexe 3 : Les 40 chapitres de l'Agenda 21<sup>1</sup> répartis en trois dimensions**

#### **1) Dimension économie et développement**

##### **Chapitre 2 : Le rôle du commerce**

Le commerce et l'environnement doivent se soutenir l'un l'autre, car les relations économiques internationales et les politiques économiques nationales ont une grande influence sur le développement durable.

##### **Chapitre 4 : Changer les habitudes de consommation**

Il faut élaborer une nouvelle conception de la richesse et de la prospérité qui soit mieux adaptée à la capacité de production de la Terre, particulièrement dans les pays industrialisés. Les individus doivent reconnaître qu'ils ont des choix à faire au sujet de leurs propres habitudes de consommation.

##### **Chapitre 5 : Démographie en mouvement**

On prévoit que la population mondiale atteindra 8 milliards de personnes en 2020. Les pays doivent être conscients de leur capacité démographique et équilibrer les exigences de la croissance démographique, de la santé des écosystèmes, des nouvelles technologies et de l'accès aux richesses naturelles.

##### **Chapitre 7 : Un habitat viable**

En l'an 2000, la moitié de la population mondiale vivra dans les grandes villes. Les gouvernements devraient réduire cette migration en améliorant la vie rurale et en veillant à ce que les sans-abri aient accès à la terre, au crédit et à des matériaux de construction peu coûteux.

##### **Chapitre 8 : La prise de décisions pour un développement durable**

On a tendance à considérer l'environnement comme un bien de consommation gratuit et à reporter sur d'autres secteurs de la société, sur d'autres pays ou sur les générations futures le coût des préjudices qui lui sont causés. Les gouvernements et les entreprises doivent intégrer les coûts de la protection et de la restauration de l'environnement dans leurs décisions.

##### **Chapitre 16 : Biotechnologie durable**

Le succès des programmes de biotechnologie dépend de scientifiques hautement spécialisés qui font appel aux connaissances traditionnelles et aux techniques modernes pour manipuler la composition génétique des plantes, des animaux et des microbes, et pour créer de nouveaux produits tels que les vaccins, accroître la fertilité des sols et la résistance des récoltes et traiter les eaux usées.

---

<sup>1</sup> Consortium canadien de Mission Terre, « Guide d'action pour la jeunesse canadienne-Action 21 ». Annexe au document *Mission Terre-Au secours de la planète Action 21 avec les jeunes*. Ottawa, pages 16-21.

**Chapitre 27 : Les organisations non gouvernementales**

Les ONG forment un réseau mondial présent dans les pays en développement aussi bien que dans les pays développés et qui joue un rôle essentiel dans la formulation et la pratique de la démocratie participative, élément à part entière de la réalisation du développement durable.

**Chapitre 28 : Les autorités locales**

Les administrations municipales et autres autorités locales doivent consulter les citoyens et les groupes communautaires, commerciaux et industriels dans la préparation des programmes, politiques, lois et règlements locaux qui doivent servir à la réalisation des objectifs d'Action 21.

**Chapitre 29 : Les travailleurs et les syndicats**

Les travailleurs sont parmi les éléments de la société qui seront touchés par les transformations qu'entraînera la réalisation du développement durable. Par l'intermédiaire de leurs représentants élus, les travailleurs doivent participer à la promotion d'un développement économique socialement responsable.

**Chapitre 30 : Le commerce et l'industrie**

La réalisation du développement durable dépend étroitement du comportement responsable du secteur privé. Les entreprises peuvent jouer un rôle très important en utilisant les ressources de façon plus efficace, en réduisant les déchets et en protégeant la santé et la qualité de l'environnement.

**Chapitre 31 : Science et technologie**

Les scientifiques et les techniciens (ingénieurs, architectes, concepteurs industriels, urbanistes et autres spécialistes) ont pour responsabilité toute particulière de poursuivre la recherche du savoir et d'aider à protéger la biosphère.

**Chapitre 32 : Les agriculteurs**

Les fermiers sont responsables du tiers de la surface de la Terre. Il leur faut un appui économique et technique qui les encouragera à adopter des pratiques agricoles autosuffisantes, qui exigent moins de produits intermédiaires et moins d'énergie. Les femmes, qui jouent un rôle majeur dans ce secteur, devraient avoir accès à la propriété et à l'utilisation des terres, aux crédits et aux techniques agricoles.

**Chapitre 33 : Ressources financières**

Pour assurer la croissance économique durable des pays en développement, en particulier ceux dont l'économie a atteint l'étape de transition, il faut qu'ils aient accès aux marchés et à la libre circulation des marchandises.



**Chapitre 34 : Transferts de technologies**

Les connaissances scientifiques peuvent aider à prévenir les pénuries d'énergie, d'eau et de ressources non renouvelables. Les pays en développement doivent avoir accès à l'écotechnologie grâce à un réseau international de laboratoires.

**Chapitre 35 : La science au secours du développement durable**

Face aux risques de dégradation irréversible qui menacent notre environnement naturel, nous devons approfondir notre connaissance des systèmes écologiques et favoriser l'intégration des sciences naturelles et sociales et de l'ingénierie.

**Chapitre 37 : Les conditions propices au développement durable**

Tous les pays ont besoin de renforcer leurs capacités nationales en matière de développement durable. En particulier, les pays en développement doivent se doter des ressources qui leur permettront de mettre en œuvre les recommandations d'Action 21 ; ils y parviendront avec l'aide des agences des Nations Unies et des pays industrialisés et en s'entraïdant.

**Chapitre 39 : Le droit et les normes**

Il est essentiel que tous les pays et tous les secteurs de la société nationale participent à la négociation d'accords internationaux pour mettre en place des normes internationales efficaces pour protéger l'environnement.

**2) Dimension sociale et politique****Chapitre 3 : Lutte à la pauvreté**

La faim, l'analphabétisme, le manque de soins médicaux, le chômage et la surpopulation sont les principales causes de la pauvreté. Les pauvres doivent avoir accès à une éducation et à des soins médicaux de base, à des eaux et des conditions salubres, ainsi qu'aux ressources disponibles, en particulier à des parcelles de terre.

**Chapitre 6 : Protection et promotion de la santé**

Chaque année, près de 15 millions d'enfants de moins de 15 ans meurent d'infection et de malnutrition dans les pays en développement. La santé humaine dépend d'un environnement sain, de ressources en eau potable, d'installations sanitaires, de logements adéquats et d'aliments sains. L'objectif global est la santé pour tous en l'an 2000.

**Chapitre 24 : Les femmes**

Les gouvernements doivent offrir aux filles l'égalité d'accès à l'instruction, mettre en place des systèmes de soins de santé qui répondent aux besoins féminins et faciliter leur participation à la vie sociale, culturelle et publique.

**Chapitre 25 : Les enfants et la jeunesse**

Les jeunes forment près du tiers de la population mondiale. Les gouvernements sont encouragés à combattre la violation des droits des enfants, surtout des droits des filles dans certaines cultures et à veiller à ce que tous les jeunes aient accès à l'instruction.

**Chapitre 26 : Les peuples autochtones**

Les peuples autochtones ne représentent que 4 % de l'humanité et leur nombre est en baisse. Les gouvernements et les organisations internationales doivent protéger les droits et le patrimoine des peuples autochtones, reconnaître leurs connaissances ancestrales et leurs pratiques traditionnelles de gestion des richesses naturelles et les inviter à être partenaires à part entière dans la communauté mondiale.

**Chapitre 36 : Éducation et sensibilisation du public**

Le développement durable repose sur la sensibilisation à l'environnement et aux questions éthiques, sur les valeurs, les attitudes et comportements qui sont transmis par l'éducation. Au bout du compte, le développement durable concerne tout le monde ; c'est pourquoi il faut étendre l'accès à l'éducation à tous les enfants et c'est aussi pourquoi il faut éliminer l'analphabétisme chez les adultes.

**Chapitre 38 : Un mécanisme institutionnel international**

Il incombe principalement aux agences des Nations Unies de veiller à l'exécution des prescriptions énoncées dans *Action 21*. Les participants recommandent que l'ONU crée une commission de haut niveau sur le développement durable, qui s'appuierait sur l'expertise des agences de l'ONU, des organisations financières internationales, des ONG, du milieu des affaires, de l'industrie et de la communauté scientifique.

**Chapitre 40 : Partage de l'information**

Pour que les décisions en faveur du développement durable puissent reposer sur des données sûres, il faut améliorer la qualité de ces dernières et en faciliter la transmission (accessibilité et disponibilité) entre les pays en développement et les pays industrialisés.

**3) Dimension écologie et environnement****Chapitre 9 : Protéger l'atmosphère**

Notre atmosphère est de plus en plus menacée par les gaz produits par l'effet de serre qui risquent de modifier les climats et par les produits chimiques qui endommagent la couche d'ozone. On doit accroître l'efficacité énergétique des centrales hydroélectriques actuelles et aussi mettre au point de nouvelles sources d'énergie renouvelables telles que l'énergie solaire, éolienne, hydraulique, marémotrice et humaine, tout en réduisant notre dépendance envers les sources non renouvelables comme les combustibles fossiles.

**Chapitre 10 : Aménagement et gestion des terres**

La demande grandissante en terres et en richesses naturelles est source de rivalités et de conflits. Pour assurer la viabilité de l'emploi et de la gestion des terres, il faut prévoir la planification et l'aménagement écologiques, la promotion des pratiques agricoles traditionnelles et indigènes et la participation active au processus décisionnel des personnes touchées par la planification et l'aménagement.

**Chapitre 11 : Combattre la déforestation**

Il faut promouvoir la concertation internationale des efforts en matière de recherche et de conservation afin de contrôler l'exploitation des forêts en utilisant des techniques indigènes et agroforestières et en augmentant les surfaces couvertes par les forêts.

**Chapitre 12 : Combattre la désertification**

La désertification et la sécheresse entraînent la pauvreté et la famine, ce qui aggrave encore davantage la dégradation des sols. Parmi les solutions qui permettent de lutter contre la désertification, l'une des plus efficaces consiste à planter des arbres et des plantes hydrophiles qui préservent la qualité des sols.

**Chapitre 13 : Aménagement des montagnes**

Environ 10 % de la population mondiale vit dans des régions montagneuses tandis qu'environ 40 % vit dans les bassins des cours d'eau qui naissent dans les montagnes. Il faut mettre en place des mesures visant à protéger les écosystèmes des montagnes contre l'érosion, les glissements de terrain et la disparition rapide de l'habitat, de la faune et de la flore.

**Chapitre 14 : Agriculture et développement rural**

Nous ignorons si la Terre pourra, à long terme, satisfaire nos besoins en aliments et autres produits agricoles. Pour alimenter une population mondiale qui ne cesse de croître, il faut accorder une importance prioritaire à la nécessité de maintenir et d'améliorer, grâce aux nouvelles technologies, la capacité des terres arables.

**Chapitre 15 : Préservation de la biodiversité**

Nous nous servons des ressources biologiques pour nous nourrir, nous vêtir, nous abriter et nous fournir des médicaments, ce qui entraîne une diminution de la biodiversité. Il faut entreprendre sans délai de nouvelles actions destinées à préserver et à maintenir les gènes, les espèces et les écosystèmes.

**Chapitre 17 : Protection des océans**

Les océans sont de plus en plus victimes de la pollution, de la surpêche et de la dégradation générale. Il faut amener les pays de la Terre à contrôler et à réduire la pollution de l'environnement marin afin de préserver sa fonction biologique.

**Chapitre 18 : Protection et gestion de l'eau**

Dans les pays en développement, une personne sur trois manque d'eau potable et d'installations salubres, conditions élémentaires à la santé et à la dignité. Il importe d'éliminer les principales sources de pollution afin que tous aient accès à l'eau potable et à des conditions salubres d'ici 2025.

**Chapitre 19 : Gestion des produits chimiques toxiques**

On trouve actuellement sur le marché pas moins de 100 000 produits chimiques synthétiques. Les pays doivent collaborer à l'élaboration d'un meilleur régime de gestion de ces produits, ainsi qu'à la mise en échec du trafic international des produits toxiques et dangereux.

**Chapitre 20 : Déchets dangereux**

Certains pays en développement ont été soumis à des pressions pour accepter des déchets qui posent un danger pour les populations et l'environnement. Les pays industrialisés sont dans l'obligation d'assurer le transfert de technologies fiables et de réduire les déchets dangereux.

**Chapitre 21 : Déchets solides et eaux usées**

La production de quantités croissantes de déchets et d'eaux usées dans les villes représente une menace pour la santé humaine et l'environnement. Il faut mettre en place un système visant à réduire les déchets urbains afin que, d'ici 2010, chaque pays ait un plan national de gestion des déchets.

**Chapitre 22 : Déchets radioactifs**

On recourt de plus en plus aux substances radioactives pour la production d'électricité nucléaire, la médecine, la recherche et l'industrie, de sorte que les déchets radioactifs augmentent eux aussi. Il importe de donner aux pays en développement qui ont un programme nucléaire le soutien technique et financier dont ils ont besoin pour en assurer la gestion saine et responsable.